

■ **A. Eberhard et Cie, D. Marmet successeur**, à Romanel-sur-Lausanne, fabrication, entretien et pose de volets à rouleau, stores à lamelles et tentes (FOSC du 23.01.2001, p. 524).  
Par décision du 6 mai 2003, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a prononcé la faillite du titulaire.  
Journal no 5526 du 12.06.2003  
(01041000 / CH-550.1.022.050-9)